

CHAPITRE 10. L'ÉCOLOGIE AU POUVOIR

Daniel Boy

in Pascal Perrineau et Colette Ysmal *Le vote surprise*

Presses de Sciences Po | *Chroniques électorales*

1998

pages 207 à 223

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/le-vote-surprise-les-elections-legislatives-du-25----page-207.htm>

Pour citer cet article :

Boy Daniel , « Chapitre 10. L'écologie au pouvoir » , *in* Pascal Perrineau et Colette Ysmal *Le vote surprise*
Presses de Sciences Po « Chroniques électorales » , 1998 p. 207-223.

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

CHAPITRE 10

L'ÉCOLOGIE AU POUVOIR

Depuis sa naissance sous forme d'un parti politique unifié en 1984, les Verts ont connu un destin électoral pour le moins chaotique. Après une longue traversée du désert de la fondation à la fin des années quatre-vingt, ils bénéficient d'une première réussite aux élections européennes de 1989 avec environ 11 % des suffrages exprimés. Ces premiers succès sont largement confirmés par les élections cantonales et régionales du printemps 1992, mais cette victoire est en partie gâchée par l'émergence d'un concurrent : Génération Écologie, le parti de Brice Lalonde, ministre de l'Environnement du gouvernement Rocard, bat sur le fil le parti des Verts en réalisant un peu moins de 8 % des suffrages exprimés contre 7 % pour les Verts¹. Aux élections législatives de 1993, les deux représentants de l'écologie, tenus de coopérer en raison de leur quasi-égalité devant l'électorat et du mode de scrutin uninominal, se partagent le territoire et obtiennent un peu moins de 8 % des suffrages, soit un résultat bien inférieur à leurs attentes – les derniers sondages leur avaient laissé espérer environ 11 % – mais en fin de compte tout à fait honorable à l'aune des résultats obtenus par les écologistes en Europe. Le demi-échec provient cette fois pour partie de la présence d'une troisième force qui a

1. Ces chiffres sont calculés sur les 77 départements où coexistaient des listes de Génération Écologie et des Verts.

capté une fraction non négligeable des voix écologistes, des candidats d'écologie « divers » dont le score s'élève à près de 4 %. Il s'agit, en réalité, de petites formations qui profitent de la popularité de l'écologie pour gagner des voix et bénéficier de la manne des crédits publics consacrée au financement de la vie politique. Quoi qu'il en soit, la captation de voix écologistes par ces formations pseudo-écologistes a aussi pour effet de faire passer le demi-échec des écologistes pour une véritable déroute. Mal vécue par les militants des deux principaux mouvements écologistes, cette défaite entraîne d'abord un éclatement de la coalition électorale qui avait uni les Verts et Génération Écologie, chacun des deux partenaires accusant plus ou moins ouvertement l'autre d'être responsable de la débâcle. Plus grave, l'échec engendre le ressentiment et la division à l'intérieur même de chacune des deux familles de l'écologie et conduit, dans les mois qui suivent, à une série d'exclusions ou de démissions de militants dont certains créent de nouveaux micro-partis qui contribuent à discréditer un peu plus la cause d'une écologie déjà sérieusement handicapée par ses divisions.

Les résultats obtenus lors des élections européennes de 1994, environ 3 % pour la liste des Verts et 2 % pour la liste menée par Brice Lalonde, confirment la fin du cycle de succès électoral commencé aux européennes de 1989. Enfin, la modestie du score réalisé par Dominique Voynet à l'élection présidentielle (3,4 %) clôt cette série de revers, mais elle conduit aussi une fraction des militants Verts à engager un processus de réflexion et d'action pour sortir de la spirale de l'échec.

RECOMPOSER L'ÉCOLOGIE POLITIQUE ET CHERCHER DES ALLIANCES

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, le parti des Verts est confronté à une double difficulté : il n'a plus, comme dans les années précédentes, le monopole de l'écologie politique, et la faiblesse chronique de ses résultats électoraux lui interdit d'espérer une représentation au niveau national et, par là, de participer peu ou prou à une coalition gouvernementale. Pendant longtemps, les Verts n'ont pas réellement souffert de cette

situation parce que leurs prises de position idéologiques leur permettaient de vivre leur éloignement du pouvoir comme une preuve de leur radicalité. Pour la majorité waechtérienne qui domine les Verts de 1986 à 1993, la participation au pouvoir en situation de minorité conduit inévitablement à la trahison des idéaux écologistes. La revendication incessante d'une écologie indépendante, libre de toute attache, « ni de droite ni de gauche », s'accompagne d'une foi dans la montée progressive du sentiment environnementaliste qui doit, à terme, créer une « majorité culturelle » susceptible de rendre enfin possible l'accès de l'écologie au pouvoir. En attendant le « grand soir Vert », le problème des alliances et des compromis politiques nécessaires à leur élaboration demeure totalement impensé. Mais la montée progressive au sein du parti des Verts d'une sensibilité politique plus ouverte à la réflexion sur l'alliance avec la gauche change peu à peu les perspectives. En 1993, pour la première fois à l'assemblée générale de Lille, les waechtériens sont mis en minorité par les amis d'Yves Cochet et de Dominique Voynet qui plaident depuis longtemps, avec prudence, pour une attitude plus ouverte à la recherche de partenaires politiques. Les insuccès électoraux et le départ inattendu d'Antoine Waechter qui, après les élections européennes, quitte les Verts pour fonder un improbable « Mouvement écologiste indépendant » vont précipiter le processus.

L'assemblée générale, qui réunit les militants Verts en novembre 1995 au Mans, confirme un certain apaisement des luttes internes au mouvement. S'il existe encore une minorité alternative à la ligne de Dominique Voynet et de ses amis, elle ne revendique plus clairement son attachement absolu à la règle du « ni gauche ni droite » chère à Antoine Waechter. La motion de synthèse finale votée par les trois quarts des militants présents fixe deux tâches au mouvement : travailler à la reconstitution de l'écologie politique en organisant des rencontres avec les autres organisations écologistes et chercher les conditions d'une alliance avec des partenaires politiques. Sur ce second point, le texte stipule qu'il s'agit « d'engager avec les forces de gauche une réflexion sur les conditions d'alliances politiques, y compris électorales en vue des échéances de 1998 afin de permettre aux Verts de juger de leur acceptabilité lors d'une assemblée générale extraordinaire ». En pratique, des groupes de travail communs PS-Verts et PC-Verts commencent à fonc-

tionner dès juillet 1996. Et, aux Journées d'été des Verts fin août 1996 à Sanguinet, Lionel Jospin et Robert Hue sont conviés à s'exprimer sur les problèmes du développement durable.

À l'automne 1996, trois types de stratégies sont envisagés par les Verts. Pour une minorité du mouvement, il faut rechercher avant tout une alliance avec des petites organisations politiques qui se situent entre l'écologie et l'extrême gauche : AREV (Alliance Rouge et Verte) CAP (Convention pour une alternative progressiste), etc. D'autres envisagent une négociation d'ensemble avec le Parti communiste. Une troisième voie enfin consiste à élaborer un accord global avec le Parti socialiste. Il apparaît assez rapidement à l'exécutif des Verts que les deux premières stratégies, quels que soient leurs mérites politiques, sont à l'évidence dépourvues de toute espérance électorale : ni l'extrême gauche ni le Parti communiste ne peuvent faire espérer aux Verts d'obtenir une représentation parlementaire. Or l'exécutif des Verts¹ adopte, pour la première fois dans ce domaine, une démarche extrêmement pragmatique : en même temps que se déroulent les discussions programmatiques, une petite équipe travaille avec l'aide d'une société spécialisée dans le marketing politique sur la recherche des circonscriptions qui assureraient les meilleurs résultats électoraux à des candidats Verts dans l'hypothèse d'élections législatives. Munis des résultats de ces analyses, les militants Verts abordent les discussions avec le Parti socialiste en faisant valoir, prévisions en main, les avantages réciproques d'une alliance électorale PS-Verts. Ils proposent aux représentants du Parti socialiste l'accord suivant : dans quelques dizaines de circonscriptions, l'alliance Vert-Rose sera représentée par un ou une candidat(e) Vert(e) ; dans d'autres cas, les Verts accepteront de ne pas présenter de candidat pour éviter de gêner celui du Parti socialiste ; dans tous les cas, il y aura accord de désistement pour le candidat de gauche le mieux placé et engagement à faire voter pour les candidats de l'alliance Vert-Rose présents au second tour. Bref, pour la première fois de leur histoire, les Verts proposent à la gauche d'entrer dans

1. Le Collège Exécutif des Verts, élu par le conseil national inter-régional, suivra de près le processus de négociation qui, en pratique, sera mené par une petite équipe de permanents et de militants qui disposent de la confiance du Collège Exécutif.

la logique de la discipline républicaine, mécanisme de base des majorités de gauche sous la Cinquième République. Le prix qu'ils demandent pour franchir cette étape est celui que le Parti socialiste accorde à d'autres partenaires de la gauche, par exemple aux radicaux de gauche qui bénéficient régulièrement de circonscriptions réservées. Les négociateurs du Parti socialiste acceptent assez rapidement le principe proposé par les Verts et les pourparlers s'engagent rapidement sur les cas concrets puisque le Parti socialiste commence, dès l'automne 1996, à affecter ses candidats aux circonscriptions législatives.

La discussion se poursuit au cours de l'automne et de l'hiver 1996-1997 et aboutit, lors d'une dernière réunion commune Verts-PS du 28 janvier, à un accord programmatique et électoral¹ presque définitif. L'accord est entériné par un vote favorable de 61 % des délégués Verts au conseil national interrégional des 1^{er} et 2 février². Outre les accords électoraux, sur lesquels on reviendra plus loin en détail, l'entente entre PS et Verts prévoit une sorte de programme minimal. Ce texte stipule notamment au chapitre économique et social que « la réduction massive, rapide et générale du temps de travail sera tout de suite mise en œuvre par une loi cadre sur les 35 heures sans diminution de salaire ». En ce qui concerne les problèmes d'environnement, le même texte propose « un moratoire sur la construction de centrales nucléaires [...] jusqu'en 2010 et [...] la fermeture de Superphénix ». L'ensemble de l'accord sera enfin soumis au vote des militants réunis dans leurs assemblées générales régionales et adopté par une majorité d'environ deux tiers des adhérents.

Le deuxième objectif que s'étaient fixé les Verts – recomposer autant que possible le mouvement écologiste – n'aboutit, en revanche, à aucun résultat tangible. Il est vrai que la tâche est ingrate. Il ne peut être question de rechercher un accord avec Génération Écologie qui, en la personne de son président Brice Lalonde, a donné trop de gages à la majorité sortante dans les

1. Toutes les péripéties de la négociation ne sont pas connues mais il semble, selon certains témoins, qu'au dernier moment l'influence personnelle de Lionel Jospin ait été décisive pour vaincre les dernières réticences de certains membres du bureau national du Parti socialiste.

2. Soit une majorité assez confortable dans l'absolu, mais il s'agit en réalité d'une décision obtenue de justesse puisque les statuts exigent pour ce type de décision une majorité de 60 % des délégués exprimant un vote au CNIR.

mois précédents. On a vu Brice Lalonde travailler à un rapport pour le gouvernement d'Édouard Balladur, puis se rapprocher de l'UDF, et déclarer son admiration pour Alain Madelin avant, semble-t-il, de proposer ses services à Jacques Chirac. Des efforts sont faits, en revanche, pour rassembler des petites formations écologistes qui, soit sont issues de l'une des nombreuses crises de Génération Écologie, soit perdurent depuis quelques années entre l'extrême gauche et l'écologie. Un accord est ainsi recherché avec la formation de Noël Mamère, Convergence Écologie Solidarité. D'interminables négociations sont aussi reprises avec les militants de l'AREV (Alliance rouge et verte). Dans les deux cas, la tentative échouera¹, soit que les exigences de ces formations soient ressenties comme excessives par les Verts, soit que ces formations n'admettent pas en réalité la ligne politique d'alliance avec le PS.

LES RÉSULTATS ÉLECTORAUX

Pour apprécier correctement les résultats des écologistes aux élections législatives de 1997, quelques précautions de méthode s'imposent. L'étiquette écologiste recouvre en effet des formations diverses : en premier lieu les Verts, dont l'identification est relativement aisée, mais aussi leur rival Génération Écologie et des écologistes « divers », mélange habituel d'écologistes indépendants (parmi lesquels le mouvement d'Antoine Waechter) et de petites formations parfois proches de certaines sectes. Passons sur ces dernières puisqu'il est impossible, dans l'état des fichiers électoraux, de distinguer au sein de cette myriade d'écologistes divers ce qui relève de l'anecdote locale et ce qui pourrait constituer des embryons de structures organisées. Notons seulement au passage que les écologistes indépendants d'Antoine Waechter ne font pas merveille : même sur leur terrain d'origine, l'Alsace, leurs scores demeurent extrêmement modestes et leur leader n'obtient que 7,8 % des suffrages dans sa circonscription de résidence alors qu'en 1993 il réalisait 17 % des suffrages dans la 7^e circonscription du Haut-Rhin.

1. Noël Mamère, principal dirigeant de CES, n'en sera pas moins candidat écologiste, soutenu par les Verts.

Au total, si l'on suit les chiffres indiqués par le journal *Le Monde*, l'ensemble des écologistes « divers » aurait réalisé environ 1 % des suffrages. De son côté, Génération Écologie, selon la même source, rassemblerait autour de 1,7 %. Le chiffre est, là aussi, bien faible ; il est inférieur aux 2 % réalisés par la liste de Brice Lalonde lors des élections européennes. L'analyse au cas par cas des quelque 350 candidats présentés par Génération Écologie¹ montre qu'en dehors de leur leader qui, dans la 7^e circonscription d'Ille-et-Vilaine, réalise un assez modeste 7 %, les représentants de Génération Écologie atteignent bien rarement le seuil de 5 % des suffrages exprimés².

La mesure des résultats obtenus par les Verts suppose aussi quelques précautions d'usage. Comme cela a souvent été le cas, les Verts pour cette élection n'ont pas été présents dans toutes les circonscriptions. Ils ont tantôt été en concurrence avec d'autres écologistes, tantôt ont représenté à eux seuls les couleurs de l'écologie. Mais la situation se complique en plus à cette élection du fait que, dans quelques dizaines de circonscriptions « réservées », ils se sont retrouvés en position de candidat unique de la gauche et de l'écologie réunis. Toutes ces conditions définissent des situations singulières qui nécessitent des mesures spécifiques et fournissent des occasions uniques de réaliser une sorte d'expérience de laboratoire tout à fait inédite : que pèse un Vert selon qu'il est ou non soumis à la concurrence d'un autre écologiste et/ou d'un concurrent de la gauche modérée ; inversement, que rapporte au PS l'absence délibérée d'un candidat Vert³ ?

Les Verts et les autres écologistes

Examinons d'abord les poids respectifs des Verts et des autres écologistes en essayant d'apprécier les effets de leurs concurrences réciproques. Sur l'ensemble des 555 circonscriptions

1. À partir des chiffres fournis par le serveur du site Internet de Génération Écologie.

2. Hors le cas de Lalonde, nous avons compté quatre cas.

3. En revanche, le traitement d'ensemble des résultats, c'est-à-dire le calcul de coefficients de corrélations avec les résultats obtenus sur toutes les circonscriptions lors des élections précédentes n'a, pour cette fois, guère de sens.

métropolitaines, les Verts ¹ recueillent globalement 4,1 % des suffrages exprimés et leurs rivaux écologistes de toute nature, 2,9 %. Dans les 449 cas où ils ont des candidats, les Verts réalisent 5,1 %. Avant toute analyse plus sophistiquée, ces chiffres donnent des ordres de grandeur. Aux élections législatives de 1993, l'Entente Écologiste réalisait (avec un seul candidat dans chaque circonscription) un peu moins de 8 %, les écologistes « divers » captant de leur côté environ 3 % des voix. La perte est donc, pour l'écologie organisée, d'environ 3 points. La comparaison est cependant un peu artificielle puisqu'en 1993 Génération Écologie faisait partie de l'Entente écologiste, alors qu'aujourd'hui se sont les Verts seuls qui font ce score, en subissant la concurrence de leur ancien allié. Mais ces résultats, il faut aussi le remarquer, représentent une progression sensible par rapport aux mauvais scores des européennes de 1994 et de l'élection présidentielle de 1995.

Dans le tableau 1, nous avons calculé les scores respectifs des deux sous-ensembles de l'écologie selon qu'ils sont ou non en concurrence.

Tableau 1. *Scores des Verts et des autres écologistes selon les configurations de candidatures écologistes*

Présence Verts + autres écologistes		Verts présents seuls	Autres écologistes présents seuls
N = 378 circonscriptions		N = 71 cir.	N = 91 circ.
Verts	Autres écologistes	6,1	4,6
4,9	3,1		

Pour autant que ces circonscriptions soient comparables dans leur propension à voter écologiste, il apparaît que la présence conjointe d'écologistes de différentes sensibilités tend, comme

1. Nous adoptons ici la définition des Verts proposée par le parti lui-même, c'est-à-dire, non pas les seuls candidats adhérents des Verts, mais aussi ceux qui sont officiellement soutenus par les Verts. Nous avons fait subir quelques exceptions à cette règle pour des candidats revendiqués par les Verts mais dont il apparaît que l'appartenance politique réelle pose en fait problème. Il en est ainsi de Michèle Rivasi, candidate commune au PS et aux Verts dans la 1^{re} circonscription de la Drôme et qui, au sein de l'Assemblée nationale, est députée apparentée au groupe socialiste.

on l'a toujours observé, à augmenter le niveau global des suffrages obtenus, chaque composante recueillant évidemment un peu moins que lorsqu'elle est en position de monopole. En situation de présence conjointe, le total des suffrages écologistes s'élève à 8 % avec une proportion de 5 % pour les Verts contre 3 % pour les autres écologistes.

Lorsqu'ils sont les seuls à représenter l'écologie politique, les Verts recueillent environ 6 %¹ des suffrages. Soit davantage que leurs rivaux dans une situation homologue : 4,6 %. De plus, dans ce dernier cas, le résultat s'obtient le plus souvent par cumul des résultats de Génération Écologie avec d'autres écologistes. Les Verts sortent donc gagnants de cette compétition avec leurs concurrents, mais cette victoire n'est pas écrasante. Il reste un potentiel écologiste hors des Verts, et cette réalité demeure préoccupante pour le parti de Dominique Voynet qui ne parvient pas à s'assurer d'un véritable monopole de la représentation de l'écologie. Il est vrai qu'en choisissant la voie de l'union électorale avec le PS, les Verts ont pris le risque de rebuter une part de leur clientèle électorale, celle qui se reconnaissait dans un certain centrisme, voire dans la droite ou dans un attachement au slogan de l'écologie non alignée.

L'analyse des sondages postélectorales confirme du reste les écarts socio-démographiques et politiques qui séparent les clientèles électorales des Verts et des « autres écologistes ». Selon l'enquête réalisée pour le CEVIPOF², l'électorat des Verts correspond étroitement à cette fraction des couches intellectuelles qui a toujours constitué le cœur de cible de l'écologie électorale : professions intermédiaires, enseignants, étudiants, niveaux d'études élevés, appartenance au secteur public plus qu'à l'univers du privé. Ainsi, dans cette population, on compte 28 % de professions intermédiaires et 14 % d'enseignants (contre respectivement 19 % et 6 % dans l'ensemble de l'électorat). De même, 38 % des votants pour le parti des Verts ont un diplôme supérieur au baccalauréat (contre 21 % en moyenne). Enfin,

1. Ou un peu moins 5,3 % si l'on exclut de ce calcul les circonscriptions réservées.

2. Les données que nous citons ici sont tirées du sondage postélectoral SOFRES-CEVIPOF réalisé du 26 au 31 mai 1997 auprès d'un échantillon national de 3 010 électeurs représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

71 % de ces mêmes électeurs déclarent se situer « plutôt à gauche » (contre 46 % dans l'échantillon).

Ceux qui ont donné leurs voix aux « autres écologistes ¹ » présentent un autre profil : ils appartiennent plus souvent aux catégories populaires (trait que l'on reconnaissait déjà dans l'électorat des divers écologistes de 1993) et leur vote pour l'écologie correspond probablement davantage à un réflexe de refus ou de protestation contre le système qu'à une pleine adhésion aux idées écologistes. On remarque, par exemple, que 72 % de ces électeurs n'ont confiance « ni dans la droite ni dans la gauche » pour gouverner le pays contre 51 % des électeurs des Verts et 33 % de la moyenne de l'échantillon.

L'alliance Rose-Verte

L'originalité de l'alliance Rose-Verte a consisté à imaginer un double dispositif : dans une trentaine de circonscriptions, il est prévu une absence de candidat officiel du PS ; dans une autre centaine de circonscriptions, les Verts s'effacent à leur tour devant le candidat du PS. Les logiques de ce mécanisme ne sont pas les mêmes pour le PS et pour les Verts. L'absence de candidats Verts, dans une centaine de cas, est censé permettre aux candidats du PS de récupérer quelques points de pourcentage soit pour éviter une élimination dès le premier tour, soit pour faciliter leur passage devant le PC. Pour les Verts, en revanche, l'absence de candidat du PS a pour but de tenter de rassembler l'ensemble des voix de la gauche modérée. Les Verts sont sans illusion sur un certain nombre de cas qui se situent en fait sur des terrains électoraux où la droite est dominante et où toute perspective de gagner au second tour est exclue. Mais il s'agit dans ces cas de faire des voix malgré tout pour marquer le terrain des Verts dans des lieux où ils ne sont pas reconnus, et accessoirement d'accumuler des voix d'électeurs qui seront décomptés dans le cadre des lois de financement de la vie politique.

Les circonscriptions que les négociateurs des Verts espèrent réellement gagner dans cette élection sont en réalité au nombre

1. L'enquête ne permet pas de distinguer « Génération Écologie » des écologistes « divers ».

d'une petite dizaine. Il s'agit le plus souvent de cas où l'écologie et le PS font de bons scores, parfois d'unités où il y a une probabilité de triangulaires avec le Front national au second tour. Certaines circonscriptions ont aussi été choisies en raison de la présence d'un enjeu environnemental local : c'est le cas, par exemple, de la circonscription de Châteaudun en Eure-et-Loire où les projets du nouvel aéroport de Beauvilliers inquiètent les résidents. Les candidats qui défendent les couleurs de l'écologie dans les circonscriptions gagnables ont enfin été choisis avec soin. Les Verts ont d'abord mobilisé tout ce que le parti ou ses alliés comptait de « notables » ou au moins de personnalités localement élues ou connues : Dominique Voynet à Dole, Noël Mamère à Bordeaux-Talence, Guy Hascoët à Roubaix, Gilles Buna à Lyon, André Aschieri à Grasse, Didier Anger à Valognes. Dans certains cas, des personnalités du monde associatif connues pour leur combat en faveur de l'environnement ont été choisies : c'est le cas, par exemple, de Michèle Rivasi, animatrice de la CRIRAD¹, qui se présente à Valence à proximité de la centrale nucléaire contestée de Creys-Malville. L'accord Verts-PS subira cependant quelques cas d'indiscipline locale de la part de candidats PS qui refusent de laisser la place au Vert prévu par les accords². Enfin l'absence de Verts ou de socialistes a évidemment encouragé des candidats de tendance proche (« autres écologistes » dans le premier cas, « divers gauche » dans le second) à faire acte de candidature.

Les résultats obtenus dans les deux sous-ensembles de circonscriptions sont recensés dans le tableau 2.

Remarquons tout d'abord que le total « abstention + blancs et nuls » est légèrement plus élevé³ dans les circonscriptions où les Verts représentent à eux seuls l'alliance Rose-Verts, signe probable que l'étroitesse du choix proposé a pu décourager des électeurs de gauche hostiles à l'écologie.

Dans les circonscriptions réservées au PS, le score des socia-

1. La CRIRAD est une association qui, indépendamment des organismes officiels, réalise des mesures de teneur en radioactivité.

2. C'est le cas dans la 3^e circonscription de la Mayenne, la 2^e des Deux-Sèvres et la 2^e de l'Essonne.

3. Le phénomène s'affirme si l'on compare l'évolution en écart de l'abstention de 1993 à 1997 dans les trois cas mentionnés : au total, l'abstention tend à stagner, alors que dans les circonscriptions à candidat unique Vert elle progresse de 1,3 point.

Tableau 2. Résultats électoraux en France métropolitaine, des circonscriptions réservées au PS (sans Verts) et des circonscriptions réservées aux Verts (prévues sans PS)

(en %)

	Ensemble (N = 555)	Circonscriptions « PS » (N = 106)	Circonscriptions « Verts » (N = 29)
PC	9,9	10,8	7,9
Extrême gauche	2,5	2,5	2,0
PS-MDC			
Divers gauche	27,8	28,7	7,2
Verts	4,1	0,0	20,2
Autres écologistes	2,9	4,9	3,2
Droite modérée	36,3	34,8	42,7
Extrême droite	15,4	17,9	15,9
Divers	1,2	1,4	1,1
Abst + BN	34,8	35,0	35,4

listes n'augmente que d'un peu moins de 1 %. Il est vrai qu'il n'y avait pas de bénéfice énorme à attendre de l'absence de l'écologie d'autant plus que les « autres écologistes » profitent de l'aubaine pour se présenter en masse (91 présences sur 106) et réalisent un score d'environ 4 %. Notons cependant qu'en 1993 le PC devançait le PS dans 16 des 106 circonscriptions, alors qu'en 1997 il ne le devance plus que dans 10 circonscriptions. Mais il est difficile d'attribuer cette évolution au seul fait de l'absence des écologistes : en réalité dans ces circonscriptions, le PC stagne de 1993 à 1997, tandis que le PS progresse de 18,5 à 26,3 %. En 1993, les Verts faisaient un score proche de leur moyenne nationale : 7 %. On peut alors supposer que, s'ils avaient été présents en 1997, ils auraient réalisé un score homologue, c'est-à-dire proche de la moyenne de 1997, soit environ 4 %. Ces 4 % représentent alors vraisemblablement le gain qu'a engrangé le PS en obtenant l'absence de candidat Vert dans ces 106 circonscriptions.

Dans les circonscriptions en principe réservées aux Verts par l'accord signé avec le PS, la concurrence a également joué de sorte que le score de la gauche modérée n'est pas nul. Cela est dû d'abord au fait qu'en raison d'indisciplines locales certains candidats PS sont restés en place malgré les consignes de la direction nationale du parti ; cela tient aussi au fait que, là

aussi, des candidats de gauche modérée (notamment divers gauche) ont tenté de profiter de l'aubaine représentée par une circonscription sans candidat du PS. De ce fait, la gauche modérée obtient, sur l'ensemble des 29 circonscriptions, un score d'environ 7 %. Malgré ce handicap, les Verts réalisent dans l'ensemble des scores tout à fait honorables, en particulier dans les circonscriptions « gagnables ». Ils dépassent dans la quasi-totalité des cas le seuil de 5 % des suffrages et atteignent le seuil nécessaire pour se maintenir au second tour dans 21 des 29 circonscriptions. Ce premier résultat est important, car l'accord Verts-PS reposait en réalité sur une inconnue importante : le comportement des électeurs de gauche modérée face aux candidats Verts. Or tout indique que le mécanisme de transfert des voix de gauche sur des candidats écologistes a, dans l'ensemble, bien fonctionné. Sans doute savait-on que ces deux électors, Vert et Parti socialiste, sont idéologiquement assez proches, mais on confirme ici que cette proximité peut autoriser des formes d'alliances étroites et que l'étiquette écologiste, voire dans certains cas la situation de parachutage local, n'est pas un obstacle pour l'électorat socialiste. Il se peut du reste que, dans ces élections où l'argument du renouvellement du personnel politique semble avoir été important, la qualité de candidat « nouveau » des écologistes ait pu jouer en leur faveur.

Pour analyser plus rigoureusement les bénéfices de l'alliance Rose-Verte, il faut, toutefois, comparer l'évolution du potentiel représenté par cette force politique de 1993 à 1997 dans les différentes configurations de candidatures induites par l'accord. Ce raisonnement suppose donc de calculer un ensemble Vert + gauche modérée aux deux dates et d'observer les évolutions d'abord nationalement, puis là où les Verts sont seuls, là au contraire où ils sont absents et enfin là où l'alliance est représentée par les deux partenaires. C'est ce qu'indique le tableau 3.

L'ensemble gauche modérée + Verts progresse globalement de 1993 à 1997 d'environ 4 points, résultat positif qui s'analyse en réalité comme deux mouvements en sens inverse : déclin de l'écologie, progrès du PS. Cette progression est maximale là où les deux composantes de l'alliance sont présentes simultanément : + 4,51 points. En revanche, quand l'un des deux partenaires est absent, le progrès par rapport à 1993 est plus modeste : 2,05 quand le PS est seul en situation de monopole, + 2,71 pour les Verts quand ils représentent l'alliance Rose-

Tableau 3. *Résultats du total Vert + gauche modérée (PS et DVG) en 1993 et en 1997 selon les configurations de candidatures de l'alliance Rose-Verte*

(en %)

	Ensemble N = 555	Circonscriptions « PS + Verts » N = 420	Circonscriptions « PS » N = 106	Circonscriptions « Verts » N = 29
Législatives 1993	27,95	28,50	26,63	24,63
Législatives 1997	31,91	33,01	28,68	27,73
Écart 1997-1993	+3,97	+4,51	+2,05	+2,71

Verte. Le même tableau peut être dressé à partir de l'évolution enregistrée depuis la présidentielle de 1995, où le score de la représentante de l'écologie, Dominique Voynet, avait été assez modeste (3,35 %), (tableau 4).

Tableau 4. *Résultats du total Vert + gauche modérée (PS et DVG) en 1993 et en 1997 (Jospin + Voynet) selon les configurations de candidatures de l'alliance Rose-Verte*

(en %)

	Ensemble N = 555	Circonscriptions « PS + Verts » N = 420	Circonscriptions « PS » N = 106	Circonscriptions « Verts » N = 29
Présidentielle 1995	26,55	26,97	25,39	24,60
Législatives 1997	31,92	33,02	28,65	27,33
Écart 1997-1995	5,37	6,05	3,26	2,73

Ces chiffres confirment une règle connue du système électoral français : la présence de deux (ou plus) candidats d'une même famille politique ou de familles politiquement très proches tend à accroître le gain total réalisé parce qu'elle permet à l'électeur de retrouver toutes les nuances politiques correspondant à ses préférences. Mais cette dispersion a son revers : en raison des seuils prévus par le Code électoral et de la nécessité d'obtenir un certain taux de voix dès le premier tour, le regroupement et donc l'alliance de premier tour sont souvent nécessaires.

Les scores réalisés par les candidats Verts permettent à 20 d'entre eux (sur les 29 présents au premier tour) de se main-

tenir au second tour. Dans ces 20 circonscriptions, les candidats Verts en position éligible obtiennent en moyenne, au second tour, 46,4 % des suffrages. La progression des scores du premier au second tour démontre à nouveau qu'il n'y a pas, à gauche, de prévention contre les candidats Verts : dans ces 20 circonscriptions, l'écart entre le score du représentant de la gauche au second tour (en l'occurrence candidat Vert) et le total des gauches du premier tour est de 8,8 points, alors que, dans les circonscriptions où la gauche du second tour est représentée par un candidat du PS, la progression est de 5,4 points.

Parmi les 20 candidats Verts présents au second tour, 8 seront élus. Même parmi les battus, certains résultats sont spectaculaires, par exemple celui de Marie-Françoise Mendez qui réalise près de 47 % des suffrages contre Dominique Baudis à Toulouse ou celui de Danièle Auroi contre Valéry Giscard d'Estaing (46 % contre 54 %).

Trois élus Verts le sont à la faveur de triangulaires. C'est le cas de Guy Hascoët dans le Nord et d'Yves Cochet à Montmorency dans des triangulaires avec le FN. Le troisième cas est celui de Jean-Michel Marchand qui profite à Saumur du maintien inespéré de deux candidats de la droite modérée. Parmi les cinq autres victoires électorales, on compte celles des deux leaders connus, Dominique Voynet à Dole (56 %) et Noël Mamère à Bordeaux (61 %), et d'un élu Vert qui a su se faire une réputation locale de bon gestionnaire, André Aschieri à Grasse dans un duel l'opposant au FN. On note enfin le succès de deux candidates placées sur des enjeux environnementaux, Michèle Rivasi à Valence (problèmes du nucléaire) élue d'extrême justice et Marie-Hélène Aubert à Chateaudun (problème du nouvel aéroport de l'Île-de-France).

LES PERSPECTIVES POLITIQUES DE L'ÉCOLOGIE

Cette élection a constitué pour les écologistes français une sorte de dernière chance de sortir du ghetto où les enferme la faiblesse chronique de leurs résultats électoraux. Le choix de l'alliance avec la gauche constituait un pari risqué, en particulier vis-à-vis des militants dont une partie doutait et de l'op-

portunité de cette stratégie et de son efficacité en termes de résultats électoraux. Le choix de cette méthode reposait aussi sur une inconnue politique de taille, celle du comportement des électeurs de gauche à l'égard de candidats écologistes représentant la gauche modérée au premier tour et l'ensemble de la gauche au second. Là aussi, l'expérience paraît concluante : il ne semble pas y avoir de réserves de la part de l'électorat de gauche à accueillir des écologistes dans le camp de la gauche. Enfin, la stratégie se révèle finalement payante d'abord en termes purement électoraux : obtenir 8 élus dans le système électoral français, alors que l'on ne représente que moins de 5 % des suffrages est à l'évidence un beau résultat. Par ailleurs, les conséquences purement politiques de l'accord apportent aux Verts des bénéfices considérables : un ministère qui joint à l'Environnement les attributions de l'Aménagement du territoire, et une ministre Verte, celle-là même qui a mené le combat depuis plusieurs années pour faire admettre cette ligne politique, et dont la notoriété est évidemment sans commune mesure avec celle qui était la sienne auparavant. L'écologie profite aussi d'un contexte politique qui ramène au premier plan de l'actualité des enjeux de politiques environnementales, notamment en ce qui concerne les problèmes de la pollution de l'air. Il ne fait pas de doute, enfin, que la notoriété attribuée au parti des Verts, du fait de leur réussite politique, fait passer au second plan leurs concurrents, notamment Génération Écologie.

La réussite politique de cette opération ne doit pas, cependant, faire oublier certaines réalités plus problématiques pour l'écologie politique française. Les Verts n'obtiennent un succès politique à ses élections qu'en raison de leur alliance avec un partenaire puissant, alors que leur potentiel électoral continue à se situer à un niveau relativement modeste : si l'on exclut les cas des 29 circonscriptions réservées, les Verts ne recueillent en réalité qu'environ 4 % des suffrages là où ils sont présents¹, chiffre plus proche des résultats obtenus aux élections législatives de 1978 (4,5 % dans les circonscriptions où des écologistes étaient présents) qu'à celles de 1993 (8 %). Il est vrai que l'écologie politique, si l'on admet de compter toutes ses compo-

1. Le gain global des candidatures « réservées » est donc d'environ un point de pourcentage.

santes, réunit dans ces mêmes cas 6,6 % des suffrages, mais là se situe la vraie difficulté politique que rencontrent les Verts : comment rassembler ce potentiel électoral, comment gagner à la fois sur un électorat de gauche, et sur les franges centristes plus faiblement politisées qui, à chaque élection, sont en partie captées par d'autres formations écologistes ? Il est malgré tout frappant de constater que Génération Écologie, quels que soient ses méandres politiques, continue à rassembler une fraction d'électeurs écologistes faible mais finalement relativement fidèle et que des formations pseudo-écologistes, dépourvues de toute consistance politique, persistent également à détourner une fraction des suffrages écologistes.

Dernière difficulté, et non la moindre, il reste aux écologistes à savoir gérer leur victoire et leur alliance, c'est-à-dire à apprendre à faire valoir des éléments de leur propre ligne politique tout en acceptant et en faisant accepter à une base particulièrement sensible les aléas de l'exercice du pouvoir avec d'autres forces politiques.

Puisque l'alliance a conditionné la réussite de l'écologie, il reste enfin à savoir prolonger cette méthode pour les prochaines élections, les régionales de mars 1998 où il apparaît clairement qu'en se présentant sur des listes indépendantes les Verts courent le risque de perdre la majeure partie de leur représentation politique dans les conseils régionaux.

Daniel BOY